

Epreuve d'obéissance – Niveau B

Total des points : 50

1. Suite sans laisse	10 pts
2. Assis	5 pts
3. Coucher avec rappel devant	5 pts
4. Debout avec rappel devant	5 pts
5. Rapport d'objet sur terrain plat	5 pts
6. Rapport d'objet sur obstacle - chapelle	5 pts
7. Envoi en avant avec coucher	5 pts
8. Immobilité couché avec distraction	10 pts

Règles générales

Le juge a la possibilité de faire exécuter l'exercice en groupe avec un maximum de 3 chiens.

Le chien doit exécuter rapidement et joyeusement les exercices. Dans la position de base, le chien doit être assis droit, à la gauche du conducteur de telle sorte que l'épaule du chien soit à la hauteur du genou du conducteur. Le juge donne le signal du début de chaque exercice, le reste de l'exercice (changement de direction, arrêt, changement d'allure,...) étant effectué sans autre indication du juge. Le conducteur est cependant autorisé à demander ces indications au juge. Lorsque le chien passe de la position assis devant à la position de base, il peut le faire directement ou en tournant autour du conducteur sans s'éloigner.

Conditions d'exécution

1. *Suite sans laisse*

Commandement : « au pied ».

Le commandement est autorisé au début de la marche et au changement d'allure. A partir de la position de base, le chien au commandement « au pied » doit toujours suivre le conducteur en ligne droite, de manière attentive et joyeuse, son omoplate restant en permanence à la hauteur du genou gauche du conducteur et s'asseoir de lui-même, rapidement et droit, lors de l'arrêt. Il y a pénalité si le chien marche devant, derrière ou s'écarte du conducteur, ou bien si le conducteur hésite lors des changements de direction. A la fin des exercices, le conducteur sur indication du juge, traverse un groupe de personnes et fait arrêter le chien au moins une fois. Les personnes à l'intérieur du groupe doivent se déplacer en tous sens.

A allure normale, il convient d'effectuer au moins un changement à droite, un changement à gauche et un demi-tour. Le passage du pas de course au pas lent s'effectue directement sans transition. Lors de la suite à l'allure normale, il faut marquer deux fois l'arrêt.

Au cours de la suite sans laisse, il y a distraction par tir de 2 coups de feu (calibre 6 – 9 mm) et bruit de moteur. Le chien doit être indifférent aux coups de feu. S'il se montre craintif au bruit ou aux coups de feu, il est éliminé. Si le chien se montre simplement anxieux lors des coups de feu, ceci n'est que partiellement pénalisant s'il reste sous le contrôle du conducteur.

Toutefois le nombre maximum de points ne peut être atteint que par un chien indifférent aux bruits environnants et aux coups de feu. Les chiens agressifs et craintifs devront être éliminés de l'épreuve.

2. *Assis*

Commandements : « au pied », « assis »

A partir de la position de base, suite sans laisse en ligne droite. Après 10 à 15 pas, le conducteur commande à son chien « assis » de la voix ou par un geste, le chien doit s'asseoir rapidement sans que le conducteur ne ralentisse ou se retourne. A 30 pas du chien, le conducteur s'arrête et fait face aussitôt à son chien. Sur indication du juge, le conducteur retourne vers son chien et arrivé à sa hauteur il commande au chien « au pied » sans ralentir, et retourne à l'endroit de départ. Le chien devra faire demi-tour et venir se mettre à la gauche du conducteur sans attendre le commandement.

3. Blocage couché avec rappel devant

Commandements : « au pied », « couché », « devant », « au pied »

A partir de la position de base, suite sans laisse en ligne droite. Après 10 à 15 pas, au commandement « couché » ou sur un signe du conducteur, le chien doit se coucher immédiatement sans que le conducteur ne ralentisse ou se retourne. A 30 pas de là en ligne droite, le conducteur s'arrête et fait face à son chien qui doit être calmement couché. Sur indication du juge, le conducteur rappelle son chien sur un signe ou au commandement « devant ». le chien doit revenir rapidement et joyeusement vers son conducteur et s'asseoir directement devant lui. Sur ordre du juge, au geste ou à la voix du conducteur, le chien doit reprendre la position de base.

4. Blocage debout avec rappel devant

Commandements « au pied », « debout », « devant », « au pied ».

A partir de la position de base, suite sans laisse en ligne droite. Après 10 à 15 pas au commandement « debout » ou sur signe du conducteur, le chien doit s'arrêter immédiatement et rester debout sans que le conducteur de ralentisse ou se retourne. A 30 pas de là en ligne droite, le conducteur s'arrête et fait face à son chien qui doit rester debout calmement. Sur indication du juge, le conducteur rappelle son chien sur un signe ou au commandement « devant ». Le chien doit revenir rapidement et joyeusement vers son conducteur et s'asseoir directement devant lui. Sur ordre du juge, au geste ou à la voix du conducteur, le chien doit reprendre la position de base.

5. Rapport d'objet sur terrain plat

Commandements « apporte », « donne », « au pied ».

A partir de la position de base, sur ordre du juge, le conducteur lance à 10 pas environ un objet usuel qu'il détient sur lui. Le commandement « apporte » ne doit être donné qu'à partir du moment où l'objet est retombé au sol. Le chien, assis au pied du maître, sans laisse, doit au commandement « apporte » donné une seule fois ou sur signe unique du conducteur, aller chercher rapidement l'objet, le prendre et le rapporter aussi rapidement au conducteur. Le chien s'assied directement devant le conducteur et garde l'objet dans sa gueule jusqu'à ce que le conducteur, après avoir marqué un bref temps d'arrêt, le lui reprenne au commandement « donne » ou sur un signe. Sur ordre ou à la voix, le chien reprend sa position de base. Pendant tout l'exercice, le conducteur n'a pas le droit de se déplacer.

6. Rapport d'objet sur obstacle – chapelle (150 cm- angle 90 °)

Commandements « hop », « apporte », « donne », « au pied ».

Le conducteur se place en position de base à une distance appropriée de l'obstacle tandis que le chien est assis sans laisse à côté de lui. Le conducteur lance ensuite l'objet. Au commandement « hop » « apporte », le chien doit franchir l'obstacle, prendre immédiatement l'objet, franchir à nouveau l'obstacle au retour. Il doit s'asseoir directement devant son conducteur et garder l'objet dans sa gueule jusqu'à ce que le conducteur, après avoir marqué

un bref temps d'arrêt, le lui reprenne au commandement « donne ». Sur ordre ou à la voix, le chien reprend sa position de base. Pendant tout l'exercice, le conducteur ne peut se déplacer.

7. *Envoi en avant avec coucher*

Commandements « en avant », « couché », « assis »

Sur indication du juge, le conducteur part de la position de base et fait quelques pas dans la direction indiquée par le juge, le chien suivant sans laisse. Après 10 à 15 pas, le conducteur donne au chien l'ordre « en avant » et s'arrête. Un geste simultané du bras est autorisé une seule fois. Le chien doit s'éloigner d'environ 40 pas à allure rapide dans la direction indiquée. Au commandement « couché », le chien doit s'exécuter immédiatement. Sur indication du juge, le conducteur va chercher son chien en se plaçant à sa droite et en lui faisant reprendre sa position de base, au commandement « assis » ou sur un signe.

8. *Immobilité couché avec distraction*

Commandements « couché », « assis ».

Avant le début de l'exercice d'obéissance d'un ou de plusieurs autres chiens, le conducteur fait coucher son chien à l'endroit désigné par le juge, au commandement « couché » ou sur un signe, sans lui laisser aucun objet. Le conducteur s'éloigne d'au moins 40 pas, s'arrête et demeure tranquillement arrêté face au chien. Ce dernier doit rester couché calmement sans aucune intervention du conducteur, tandis que l'autre chien effectue les exercices 1 à 7. pendant l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur devra se joindre au groupe de personnes. A l'issue de l'exercice 1, il retournera à sa place initiale. Sur indication du juge, le conducteur retourne auprès du chien en se plaçant à sa droite. Sur un autre ordre du juge, le conducteur donne le commandement « assis » : le chien doit s'asseoir droit et joyeusement.

Cette épreuve s'achève lorsque le conducteur vient rendre compte au juge et que celui-ci annonce le résultat.